

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

Plan de cours

COURS : **ÉCRITURE ET LITTÉRATURE : INTRODUCTION**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 2 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU 📞 POSTE ✉️ COURRIEL
Félix Pigeon C-185 felix.pigeon@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU 📞 POSTE ✉️ COURRIEL
Véronique Fortin C-185 6609 dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature et imaginaire**, 601-102-MQ.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Analyser en référence à leur contexte culturel et pour mieux en apprécier le propos et les effets, un minimum de trois œuvres complètes, dont deux de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et une de la littérature mondiale. Ces œuvres doivent appartenir à la période de l'Antiquité à 1900 et à au moins deux genres, dont le théâtre. Rendre compte de ses analyses dans des textes cohérents et corrects.

L'ensemble du corpus étudié (œuvres complètes et extraits) doit permettre de lancer une réflexion sur ces trois questions :

1. Qu'est-ce que la littérature ?
2. Pourquoi lire et écrire des œuvres littéraires ?
3. Comment lire des œuvres littéraires ?

Objectifs

1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une analyse littéraire de 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

Définition départementale de l'analyse littéraire

L'analyse littéraire consiste à étudier les procédés d'écriture qui donnent un sens au texte littéraire. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

Molière, *Le malade imaginaire*, Gallimard, 1673

Mary Wollstonecraft Shelley, *Frankenstein ou Le Prométhée moderne*, Gallimard, 1818

Jules Verne, *Voyage au centre de la terre*, Gallimard, 1864

Carole Pilote, *Guide littéraire*, Beauchemin, 2017

MÉDIAGRAPHIE

A. Sur les courants littéraires

Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Viala, Alain (dir.), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2002

Chénier, Jean-François, *Anthologie de la littérature, du Moyen Âge à 1850*, Québec, ERPI, 2007

Hamon, Philippe et Denis Roger-Vasselín (dir.), *Le Robert des grands écrivains*, Paris, éditions du Robert, 2000

Lapointe, Monique, *Anthologie de la littérature, du romantisme à aujourd'hui*, Québec, ERPI, 2008

Laurin, Michel, *Anthologie littéraire : de 1850 à aujourd'hui*. 2e édition, Montréal, Beauchemin, 2007

Lepape, Pierre, *Le pays de la littérature*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2003

B. Sur les genres littéraires étudiés

Bataïni, Marie-Thérèse et Marie-Josée Dion, *L'analyse littéraire*, Mont-Royal, Modulo, coll. « Odyssée », 1997

Bourneuf, Roland et Réal Ouellet, *L'univers du roman*, Paris, PUF, coll. « SUP », 1975, 248 p.

Paquin, Michel et Roger Reny, *La lecture du roman : une initiation*, Beloeil, La Lignée, 1985, 259 p.

C. Sur les questions de méthodologie et de composition écrite

Gabdois, Vital, *Écrire avec compétence au cégep : l'analyse littéraire, la dissertation explicative, l'essai critique*, Beloeil, coll. « Langue et pensée », 1994

Simard, Jean-Paul, *Guide du savoir-écrire*, Montréal, Éd. Ville-Marie et Éd. de l'Homme, 1984

Trépanier, Michel et Claude Vaillancourt, *Français, ensemble 2 : méthode de la dissertation explicative et littérature française*, Laval, Éditions Études vivantes, coll. « Français », 1998

D. Sites internet

Site collégial pour l'amélioration du français : <https://www.ccdmd.qc.ca/fr/>

Site de valorisation et d'amélioration de la langue *Le français s'affiche !* : <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Dans ce premier cours de la séquence, nous nous intéresserons aux grands courants littéraires ayant marqué la France depuis le Moyen Âge. À travers cette traversée de l'histoire littéraire française, et par le biais d'une œuvre étrangère, nous tâcherons de répondre petit à petit à ces trois questions :

1. Qu'est-ce que la littérature ?
2. Pourquoi lire et écrire des œuvres littéraires ?
3. Comment lire des œuvres littéraires ?

Les périodes inscrites à l'horaire seront consacrées à des cours magistraux, à des travaux pratiques (ateliers et exercices), à des évaluations et au visionnement de documents audiovisuels. Une partie du cours sera dévolue à l'évaluation formative, au perfectionnement linguistique et à la consolidation de certaines techniques de lecture et d'écriture.

Tout au long de la session, nous étudierons les grands courants littéraires selon une approche chronologique. Nous analyserons les textes (œuvres complètes et extraits), mais également les contextes historiques, sociaux et intellectuels qui ont permis à ces œuvres d'émerger et de marquer l'histoire. Nous explorerons donc le grand récit canonique de la littérature, mais garderons également un regard critique sur ce dernier. L'histoire littéraire sera abordée pour ce qu'elle est, une histoire appelée à être contextualisée et critiquée. Cette approche chronologique nous permettra également de nous pencher sur l'évolution des grandes questions qui ont occupé les esprits des intellectuels depuis le Moyen Âge.

Afin d'étudier adéquatement les textes littéraires, nous nous intéresserons à la fois au fond et à la forme des œuvres au programme. Nous développerons différents outils d'analyse qui nous permettront de creuser les textes afin de mener une réflexion commune sur le(s) sens que nous pouvons donner à ceux-ci. Nous verrons également comment les thèmes abordés dans ces œuvres résonnent encore aujourd'hui et nous permettent de penser le monde contemporain.

L'apprentissage des principaux outils de l'analyse littéraire (procédés d'écriture, procédés narratifs, tonalités, etc.) se fera tout au long de la session et mènera l'étudiant.e à rédiger des analyses littéraires selon la méthode vue en classe. La méthodologie du plan de rédaction et la structure des paragraphes d'introduction, de développement et de conclusion seront vues en détail. De nombreux ateliers permettront aux étudiant.es de se familiariser avec la forme du texte qu'ils devront rédiger au courant de la session.

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;*
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;*
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.*

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récurrence après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p>Semaine 1</p> <p>Présentations, plan de cours, enjeux du cours, calendriers des lectures et des travaux.</p> <p>La littérature : introduction.</p>	<p>Obtention des œuvres à l'étude.</p> <p>Lecture du <i>Malade imaginaire</i>.</p>
<p>Semaine 2</p> <p>Lecture littéraire et analyse.</p> <p>Les quatre grands genres littéraires.</p>	<p>Lecture du <i>Malade imaginaire</i>.</p>
<p>Semaine 3</p> <p>Le genre poétique : La Fontaine.</p> <p>Contrôle de lecture - <i>Le malade imaginaire</i> - 5%</p> <p>Étude du <i>Malade imaginaire</i>.</p>	<p>Lecture du <i>Malade imaginaire</i>.</p>
<p>Semaine 4</p> <p>Étude du <i>Malade imaginaire</i>.</p> <p>Le genre dramatique.</p> <p>Le contexte historique.</p>	<p>Lecture de <i>Frankenstein</i>.</p>
<p>Semaine 5</p> <p>L'analyse littéraire.</p> <p>Plan général - <i>Le malade imaginaire</i> - 10%</p>	<p>Lecture de <i>Frankenstein</i>.</p>
<p>Semaine 6</p> <p>Le genre discursif : Montaigne.</p> <p>Retour sur les plans d'analyse littéraire.</p>	<p>Lecture de <i>Frankenstein</i>.</p>
<p>Semaine 7</p> <p>Rédaction d'une analyse partielle (350 mots) basée sur le plan corrigé - 15%</p>	<p>Lecture de <i>Frankenstein</i>.</p>

Semaine de lecture	Lecture de <i>Frankenstein</i> .
Semaine 8 Contrôle de lecture – <i>Frankenstein</i> – 5% Étude de <i>Frankenstein</i> . Le genre narratif.	Préparation de la table ronde.
Semaine 9 Table ronde sur <i>Frankenstein</i> – 15%	Lecture de <i>Voyage au centre de la terre</i> .
Semaine 10 Étude de <i>Frankenstein</i> .	Lecture de <i>Voyage au centre de la terre</i> .
Semaine 11 (Journée JR du 13 avril) Analyse littéraire (700 mots) sur <i>Frankenstein</i> – 25%	Lecture de <i>Voyage au centre de la terre</i> .
Semaine 12 Contrôle de lecture – <i>Voyage au centre de la terre</i> – 5% Étude de <i>Voyage au centre de la terre</i> .	
Semaine 13 Étude de <i>Voyage au centre de la terre</i> .	Révision.
Semaine 14 Révision en vue de l'examen.	Révision.
Semaine 15 Examen final – 20%	

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondé- ration (%)
Contrôle de lecture sur <i>Le malade imaginaire</i> .	Évaluation individuelle, en classe.	10 février	5%
Plan de dissertation explicative sur <i>Le malade imaginaire</i> .	Évaluation en équipe, en classe.	24 février	10%
Rédaction d'une analyse partielle (350 mots) sur <i>Le malade imaginaire</i> .	Évaluation individuelle, en classe.	8 et 10 mars	15%
Contrôle de lecture sur <i>Frankenstein</i> .	Évaluation individuelle, en classe.	20 mars	5%
Table ronde autour de <i>Frankenstein</i> .	Évaluation individuelle, en classe.	29 et 31 mars	15%
<u>Évaluation(s) terminale(s)*</u> Analyse littéraire (700 mots) sur <i>Frankenstein</i> .	Évaluation individuelle, en classe.	13 avril	25%
Contrôle de lecture sur <i>Voyage au centre de la terre</i> .	Évaluation individuelle, en classe.	21 avril	5%
<u>Évaluation(s) terminale(s)*</u> Examen final sur l'ensemble des concepts abordés pendant le cours.	Évaluation individuelle, en classe.	Date à venir	20%

TOTAL : 100

*L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant « au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours ».

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Contrôles de lecture sur <i>Le malade imaginaire</i>, <i>Frankenstein</i> et <i>Voyage au centre de la terre</i>.</p> <p>Évaluation des objectifs 1 et 2 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte. 2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 	<p>Justesse des réponses.</p> <p>Compréhension de l'œuvre étudiée.</p>
<p>Plan de dissertation explicative sur <i>Le malade imaginaire</i>.</p> <p>Évaluation des objectifs 1, 2, 3 et 4 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte. 2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3. Choisir les éléments d'analyse. 4. Élaborer un plan de rédaction. 	<p>Analyse juste de l'œuvre ou du passage.</p> <p>Maîtrise de la forme de l'analyse littéraire.</p> <p>Maîtrise du français écrit.</p>
<p>Rédaction d'une analyse partielle (350 mots) sur <i>Le malade imaginaire</i>.</p> <p>Évaluations des objectifs 1, 2, 3, 4, 5 et 6 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte. 2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3. Choisir les éléments d'analyse. 4. Élaborer un plan de rédaction. 5. Rédiger une analyse littéraire de 700 mots. 6. Réviser et corriger le texte. 	<p>Compréhension de l'œuvre étudiée.</p> <p>Originalité du texte.</p> <p>Maîtrise du français écrit.</p>
<p>Table ronde sur <i>Frankenstein</i>.</p> <p>Évaluation des objectifs 1, 2 et 3 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte. 2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3. Choisir les éléments d'analyse. 	<p>Compréhension de l'œuvre étudiée.</p> <p>Justesse de l'analyse.</p> <p>Éloquence.</p>
<p><u>Évaluation(s) terminale(s)*</u></p> <p>Analyse littéraire (700 mots) sur <i>Frankenstein</i>.</p> <p>Évaluation des objectifs 1, 2, 3, 4, 5 et 6 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte. 2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3. Choisir les éléments d'analyse. 4. Élaborer un plan de rédaction. 5. Rédiger une analyse littéraire de 700 mots. 6. Réviser et corriger le texte. 	<p>Analyse juste de l'œuvre ou du passage.</p> <p>Maîtrise de la forme de la dissertation explicative.</p> <p>Maîtrise du français écrit.</p>
<p><u>Évaluation(s) terminale(s)*</u></p> <p>Examen final.</p> <p>Évaluation des objectifs 1, 2 et 3 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 	<p>Justesse des réponses.</p> <p>Maîtrise des concepts abordés en classe.</p> <p>Compréhension des œuvres étudiées en classe.</p>

**Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'**article 5.6.1 à la page 15** de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études.

Les détails se trouvent sur le site Ma réussite : <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/>

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles ici : <https://rms.h.cegepmontpetit.ca/>

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le ministère de l'Enseignement supérieur (une dissertation de

900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'étude en français (CÉF), où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le *Centre d'étude en français* sont :

- le tutorat : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);

- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables.

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

Modalités d'évaluation du français écrit

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 30 mots

601-102	800	1 faute / 40 mots
601-103	900	1 faute / 50 mots
601-104	900	1 faute / 50 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CÉF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par mio à "Service, CSA" ou par courriel à servicesaadaptes@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1 Accord dans le groupe nominal
- G2 Accord dans le groupe verbal
- G3 Accord du participe passé
- G4 Formes verbales
- G5 Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1 Structure
- S2 Concordance verbale
- S3 Marqueurs de relation
- S4 Pronoms et déterminants
- S5 Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1 Emploi des majuscules
- T2 Règles typographiques